





Éditorial

Jean-Pierre CATALA,
Très Sage et Parfait Grand Vénérable

Historiquement, face à l'ordre établi, d'autorité religieuse et de soumission régalienne, les notions de liberté et de tolérance pour le commun des mortels apparaissent comme des outrages et des déviations mentales condamnables, véritables crimes passibles des galères et de la peine de mort. Dans ce contexte, l'intervention de Voltaire dans l'Affaire Calas, concrétisée par son *Traité sur la Tolérance*, fut un acte de courage digne d'éloges, signe d'un ralliement de nombreux philosophes du XVIII^e siècle. Il va jusqu'à comparer le fanatisme à une maladie de la raison qu'il est impératif de guérir, et prôner un pouvoir fort, stabilisant les religions réprimées par de justes lois garantissant l'ordre public. Il va jusqu'à en conclure que la pluralité des cultes implique la tolérance des dieux du voisin. Humaniste d'avant-garde, il préconise une vision terrestre de la condition humaine dans la confrontation des coutumes, des croyances et des idéaux. De sorte que les biens et les opinions circulant sans entraves puissent s'enrichir des différences. Restaient à combattre le respect dû à l'intangible et le joug de l'asservissement

Devenue valeur universelle, la Déclaration des Droits de l'Homme en précise par des lois, des pactes et des conventions, et les domaines et les modalités. Car sont nombreuses les violations permanentes nées du racisme, du terrorisme, de la discrimination ethnique ainsi que de la violence gratuite. Consacrée par la Charte des Nations-Unies, dans de nombreux Pactes et Conventions relatifs à la répression du génocide, à l'élimination des crimes de guerre, à la concrétisation des Droits de l'enfant, ainsi que la condamnation des discriminations envers les femmes, D'autant plus que l'Humanité dans sa phase de globalisation fondée sur une économie de marché, accentue les migrations alliées à l'accélération de la mobilité. Évolution source d'une intolérance accentuée par les préjugés raciaux, qui impliquent un renforcement d'une éducation non sélective respectueuse de la dignité et de l'égalité des chances. Devenue nécessité politique et juridique, elle consacre le pluralisme dans un État de droit, afin de pouvoir vivre sereinement en paix dans le respect commun des Droits et Devoirs. *De sorte que tous les individus et tous les groupements humains aient le droit d'être différents.*



Historiquement, en raison d'une incompréhension de nombreux phénomènes naturels, les croyances nées de la peur de l'inconnu ont créée des divinités, des esprits, des demiurges et des démons, pour nommer le Hasard et valider leur propre existence. Elles furent aussi l'instrument de la soumission, et la justification pour les humains de l'absurdité apparente de leur propre existence. De leur diversité naquirent des monothéismes d'État, puis des Dieux, dont certains furent qualifiés de créateurs. Les progrès des sciences et des arts firent évoluer les consciences et la croyance en un Dieu unique s'affublant de noms différents, en fonction de l'histoire et des cultures des pays qui les adoptèrent. Puis l'avènement des sciences exactes et le positivisme philosophique vont favoriser la séparation des Églises et des États, bien que subsistent encore des pays s'appuyant sur un fondamentalisme religieux. Reste l'autorité de la conscience et de la raison liée à l'éducation humaniste, au sein d'une société ouverte et plurielle. Mais n'oublions pas que le ralliement religieux peut être une arme de soumission et de galvanisation des populations à l'encontre des étrangers considérés comme des envahisseurs, destructeurs d'un ordre dogmatique ancestral, oppressif et tyrannique.

Dans ce contexte, la laïcité se révèle émancipatrice, respectueuse de la sphère privée et de la sphère publique au sein d'une société plurielle. Outil d'émancipation, la Maçonnerie a-dogmatique en est le dépositaire dans son enseignement, sa diffusion et son maintien.

Mais est-il possible de former les citoyens du monde dans leur pluralité avec pour objectif vital d'établir la Paix, le Partage équitable des ressources et la Participation ? Ou comment valoriser le « faire société » d'une fraternité sans frontière ? Faut-il dès lors gérer en communauté au profit de tous, le patrimoine commun de notre Planète ? Car recourir à la raison du plus fort et du plus habile au détriment des plus démunis et des plus naïfs est désormais équivalent à un crime contre l'Humanité.

Reste à baliser le cheminement de l'Union des Hommes à l'Unité des Valeurs communes. Or, incontestablement, le parcours initiatique chapitral du Rite Français, nous prédispose à l'accomplissement d'un enseignement logique et fondamental qui permettrait de forger ensemble les maillons manquants de la Chaîne d'Union de tous les Humains.

Ce parcours ne peut s'établir que dans la tolérance mutuelle, la reconnaissance comme tel de l'autre, dans le respect de la liberté de conscience essence même de toutes les libertés.